



Deplacer une cuisine dans une chambre

Par **theyva**, le **18/05/2011** à **09:53**

Bonjour,
j aimerais savoir si nous avons le droit de deplacer une cuisine dans une chambre et chambre dans cuisine
la hotte est a filtre et la vmc dans la chambre n est pas condannée
y a t il un texte de loi que je peu imprimer pour pouvoir me defendre lors de l assemble
cordialement

Par **amajuris**, le **18/05/2011** à **10:07**

bjr,
je ne pense pas que la chambre prévue de devenir une cuisine soit équipée d'une bouche en partie haute reliée à la VMC ce qui interdit l'utilisation du gaz pour la cuisine et pour la ventilation de la pièce.
à mon avis le problème n'est pas avec la copropriété mais un problème de réglementation pour l'installation de la cuisine (prises électriques avec terre, VMC,...).
cdt